

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.12.261

**Vente de compost
issu de la plateforme
de compostage de
Frégeneuil : tarifs
2009**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 décembre 2008**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Didier TERRADE, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Nicolas BALEYNAUD à Nadine GUILLET

Excusé(s) :

Catherine DESCHAMPS

Excusé(s) représenté(s) :

Michel BRONCY par Maurice HARDY, Fabienne GODICHAUD par Didier TERRADE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**VENTE DE COMPOST ISSU DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE FREGENEUIL :
TARIFS 2009**

Par délibération n°476 du 20 décembre 2007, le conseil communautaire a approuvé la reconduction des tarifs 2007 pour l'année 2008 de vente du compost.

Le compostage de déchets végétaux réalisé sur la plateforme de Frégeneuil permet la vente régulière d'un compost de qualité.

Ces ventes aux particuliers aident à promouvoir l'utilisation de cet engrais naturel, et aussi à favoriser la mise en place du compostage individuel en montrant l'intérêt de la démarche de compostage et de ce retour bénéfique réalisé à partir de ce qui est encore appelé « déchets verts ».

Vente normale : compost maille 0-10 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de compostage - chargement assuré par les services de la ComAGA – réduction de 20 % accordée aux communes de la ComAGA et aux clients prenant plus de 2 000 m³ de compost par an.

Tarifs 2008		Tarifs 2009 (inchangé)	
de 0 à 10 m ³	16 € TTC/m ³	de 0 à 10 m ³	16 € TTC/m³ 26 € TTC/t
de + de 10 m ³ à 100 m ³	12 € TTC/m ³	de + de 10 m ³ à 100 m ³	12 € TTC/m³ 20 €/t
au-delà de 100 m ³	6 € TTC/m ³	au-delà de 100 m ³	6 € TTC/m³ 10 €/t

Exemple : 20 m³ de compost 0-10 mm = 20 m³ X 12 € TTC / m³ = 240 € TTC

Vente normale : compost maille 0-20 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de compostage - chargement assuré par les services de la ComAGA – réduction de 20 % accordée aux communes de la ComAGA et aux clients prenant plus de 2 000 m³ de compost par an.

Tarifs 2008		Tarifs 2009 (inchangé)	
de 0 à 10 m ³	7 € TTC/m ³	de 0 à 10 m ³	7 € TTC/m³ 13€/t
de + de 10 m ³ à 100 m ³	6 € TTC/m ³	de + de 10 m ³ à 100 m ³	6 € TTC/m³ 11 €/t
au-delà de 100 m ³	5 € TTC/m ³	au-delà de 100 m ³	5 € TTC/m³ 9€/t

Exemple : 20 m³ de compost 0-20 mm = 20 m³ X 6 € TTC / m³ = 120 € TTC

Vente exceptionnelle : compost maille 0-10 mm ou maille 0-20 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de compostage - quantité comprise entre 250 litres et 2 m³ - chargement assuré par les services de la ComAGA (3 ventes de printemps et 3 ventes d'automne)

Tarifs 2008		Tarifs 2009 (inchangé)	
250 litres	2 €TTC	250 litres	2 €TTC
500 litres	4 €TTC	500 litres	4 €TTC
750 litres	6 €TTC	750 litres	6 €TTC
1 000 litres	8 €TTC	1 000 litres	8 €TTC
1 500 litres	12 €TTC	1 500 litres	12 €TTC
2 000 litres	16 €TTC	2 000 litres	16 €TTC

Vente en sacs aux particuliers : compost maille 0-10 mm : compost en sacs pris sur la plate-forme de compostage :

Tarif 2008		Tarif 2009 (inchangé)	
Sac de 30 litres	3 €TTC	Sac de 30 litres	3 €TTC

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie - construction du 25 novembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 10 décembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER la reconduction des tarifs 2008 pour l'année 2009 de vente du compost

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 décembre 2008	<u>Affiché le :</u> 26 décembre 2008